



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 12 août 2020

### **Des forfaits ambulatoires uniformes au niveau national sont un leurre et sont contre-productifs**

Les patients ne sont pas tous pareils

***La commission de la santé du Conseil des États s'est décidé en faveur de forfaits ambulatoires uniformes au niveau national. La commission se prononce ainsi pour un modèle qui ne pourrait fonctionner que dans un monde imaginaire : des forfaits uniformes au niveau national seraient applicables si tous les patients étaient pareils et souffraient de pathologies standardisées dans une Suisse uniforme.***

curafutura est déçue et irritée par la décision de la commission de la santé du Conseil des États, qui s'est prononcée en faveur de forfaits ambulatoires uniformes au niveau national lors de sa séance du 11 août 2020. Cette décision entre en contradiction flagrante avec la diversité des individus et des pathologies. Les médecins sont confrontés dans leur quotidien à des questions qui ne peuvent dans leur très grande majorité pas être réglées avec des forfaits ambulatoires.

Pour s'adapter à chaque patient, les médecins ont surtout urgemment besoin d'un nouveau tarif à la prestation. Or, avec le Tardoc, le nouveau tarif médical ambulatoire à la prestation, le Conseil fédéral a sur sa table un nouveau tarif prêt à l'emploi qu'il ne lui reste plus qu'à approuver. Le Tardoc permet de représenter chaque pathologie et permet aussi de corriger les effets pervers du Tarmed et d'économiser des centaines de millions de francs sur des prestations qui sont actuellement surtarifées.

curafutura soutient et encourage les forfaits ambulatoires, mais seulement lorsque cela fait sens dans un contexte donné et non de manière uniforme et dogmatique. Selon les estimations actuelles, on considère que les forfaits pourraient au maximum être utilisés pour facturer 20% des prestations ambulatoires.

Par ailleurs, la commission de la santé du Conseil des États a aussi traité d'autres mesures du premier volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé. curafutura salue la décision unanime d'exiger que les patients reçoivent systématiquement une copie de la facture, afin que ceux-ci puissent contrôler l'exactitude de la facturation et participer ainsi activement au contrôle des coûts.

#### **Contact pour les médias:**

*Pius Zängerle, directeur, 031 310 01 84; 079 653 12 60; [pius.zaengerle@curafutura.ch](mailto:pius.zaengerle@curafutura.ch)*

*Adrien Kay, resp. communication : 079 154 63 00; [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)*

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Gutenbergstrasse 14, CH-3011 Berne, +41 31 310 01 80, [info@curafutura.ch](mailto:info@curafutura.ch), [www.curafutura.ch](http://www.curafutura.ch)



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. curafutura accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>